

27 jan 2017 -13:32

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2017

Marché public relatif à l'enregistrement, le traitement et la diffusion des données et résultats électoraux

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon et du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public relatif à l'enregistrement, le traitement et la diffusion des données et résultats électoraux.

Cette nouvelle application de transmission des résultats électoraux sera financée par l'Etat fédéral (SPF Intérieur et SPF Affaires étrangères) et les entités fédérées. Le marché public, avec avis de marché européen, concerne le développement de la nouvelle application de transmission et de traitement des données électorales ainsi que le développement d'un nouveau site web de publication des résultats électoraux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>